

# PROCES VERBAL

## DE DEPOUILLEMENT

*CDG 35*

CDG35

Comité Social Territorial - CDG35 - CST

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022**

**Comité Social Territorial**

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 10:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 16:00 H

GL HL JC CI AS SMP CPU

Le bureau de vote, institué par l'arrêté n° 2022-1063 du 8 novembre de la Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine (CDG 35) dans les conditions prévues par le Code Général de la Fonction Publique, le décret n° 2014-793 du 9 juillet 2014 et le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 est composé comme suit :

- Président : Madame Chantal PETARD-VOISIN
- Secrétaire : Monsieur Jean-Michel PAVIOT

## Délégués de Listes

- |                |                                     |
|----------------|-------------------------------------|
| - Liste CFDT   | Titulaire : Madame Valérie CROCHET  |
| - Liste CGT    | Titulaire : Monsieur Cédric LORITTE |
| - Liste FO     | Titulaire : Madame Françoise SAVARY |
| - Liste SNDGCT | Titulaire : Madame Garance LENOIR   |
| - Liste SUD    | Titulaire : Monsieur Herbert LEDUC  |

## Ouverture et clôture du scrutin

- ❖ Les opérations de scellement ont été effectuées le 15 novembre 2022 par la Présidente du CDG 35, Présidente du bureau de vote, et les membres dudit bureau.
- ❖ Le vote électronique a été ouvert du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 10 H au jeudi 8 décembre 2022 16 H.
- ❖ Les opérations de dépouillement ont eu lieu après un délai de 20 minutes, permettant la finalisation des votes entrepris avant 16H, soit à compter de 16H20.
- ❖ Les opérations des votes se sont déroulées dans le respect des dispositions du code électoral.

## Dépouillement du scrutin






<b>Nombre d'électeurs inscrits</b>			4679
	<b>Sous enveloppe</b>	<b>Electronique</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de votants</b>	0	1074	1074
<b>Nombre de votes exprimés</b>	0	1032	1032
<b>Nombre de votes blancs</b>	0	42	42
<b>Nombre de votes nuls</b>	0	0	0
<b>Taux de participation</b>			22,95%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

GC K.L.V.C. C/ FS CPV SHP

## Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste CGT	241
	Liste FORCE-OUVRIERE	136
	Liste SUD-COLLECTIVITES-TERRITORIALES35	175
	Liste CFDT-INTERCO-35	353
	Liste SNDGCT	127

## Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	12
Nombre de représentants suppléants à élire	12

## Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{1032}{12} = \boxed{86}$$

## Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste CGT	241	2
Liste FORCE-OUVRIERE	136	1
Liste SUD-COLLECTIVITES-TERRITORIALES35	175	2
Liste CFDT-INTERCO-35	353	4

**Total des sièges attribués****10**

**10** siège(s) attribués au quotient

**2** siège(s) restent à pourvoir à la plus forte moyenne

### Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

GLK.L VC CL FS CPV JHP

### Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste CGT	80,33	1
Liste FORCE-OUVRIERE	68	0
Liste SUD-COLLECTIVITES-TERRITORIALES35	58,33	0
Liste CFDT-INTERCO-35	70,6	0
Liste SNDGCT	63,5	0






Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

### Attribution du 2ème siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste CGT	60,25	0
Liste FORCE-OUVRIERE	68	0
Liste SUD-COLLECTIVITES-TERRITORIALES35	58,33	0
Liste CFDT-INTERCO-35	70,6	1
Liste SNDGCT	63,5	0

Le 2ème siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

## Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste CGT	3
	Liste FORCE-OUVRIERE	1
	Liste SUD-COLLECTIVITES-TERRITORIALES35	2
	Liste CFDT-INTERCO-35	5
	Liste SNDGCT	1
<b>Total</b>		<b>12</b>

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

GCML VC CLCPV JNP FS

Candidats élus en qualité de :

12 sièges titulaires à pourvoir - 12 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	3	Titulaire	Cédric LORITTE	Adjoint Technique Territorial Ppal De 1Ère Classe
		Titulaire	Marie-Pierre CHALOPIN	Aide-Soignant De Classe Normale
		Titulaire	Emilie GUILLAUME	Rédacteur Principal De 2Ème Classe
		Suppléant	Aurore LEVEQUE	Adjoint Technique Territorial Ppal De 2Ème Classe
		Suppléant	William CAMIADE	Agent De Maîtrise Principal
		Suppléant	Isabelle NICOLAS	Agent Spécialisé Ppal 2Ème Cl Écoles Maternelles
	1	Titulaire	Françoise SAVARY	Adjoint Technique Territorial
		Suppléant	Yann CLEMENT	Animateur
	2	Titulaire	Thaïs LECHAT-BRINDEJONC DES MOULINAIS	Adjoint Technique Territorial Ppal De 2Ème Classe
		Titulaire	Olivier KUDERA	Adjoint Technique Territorial
		Suppléant	Marie-Pierre LANOË	Adjoint Administratif Territorial 2Ème Classe
		Suppléant	Augustin GAUBERT	Adjoint Territorial D'animation Ppal 2Ème Classe
	5	Titulaire	Samuel ALLAIN	Technicien Principal De 1Ère Classe
		Titulaire	Anne LE GALLOUDEC	Agent Spécialisé Ppal 1Ère Cl Écoles Maternelles
		Titulaire	Magali CHALOPIN	Aide-Soignant De Classe Supérieure
		Titulaire	Dominique PINGOT-TEXIER	Assistant De Conservation
		Titulaire	Claudie BADUAS	Adjoint Administratif Territorial Ppal 1Ère Classe
		Suppléant	Murielle DUVAL	Adjoint Technique Territorial Ppal De 2Ème Classe
		Suppléant	Yves SCHMITT	Adjoint Technique Territorial
		Suppléant	Nadine BARDIN	Adjoint Technique Territorial Ppal De 2Ème Classe
		Suppléant	Morgane BOUESSAY	Animateur
		Suppléant	Ronan MARTINE	Adjoint Administratif Territorial Ppal 1Ère Classe
	1	Titulaire	Garance LENOIR	Attaché
		Suppléant	Sandrine FAUVEL	Attaché Principal

GC KL de CC CPV JHP FS

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

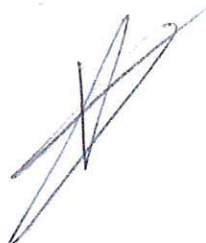
Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Thorigné-Fouillard, jeudi 8 décembre 2022

La Présidente



Le Secrétaire



Les délégués de listes

